

## Edito

Après une trêve des confiseurs qui, je l'espère, aura permis à tous, pratiquants sportifs et cadres, de partager quelques moments de joie et de convivialité en famille, je viens, avant tout autre chose, au nom de l'ensemble des élus et des collaborateurs du CDOS de l'Aveyron et en mon nom propre, vous présenter tous nos vœux les plus cordiaux pour vos familles et vous-même.

Comme janvier est le mois des vœux, je souhaite à notre mouvement sportif aveyronnais d'être de plus en plus solidaire et mieux informé et formé pour être un partenaire toujours plus efficace, et donc pleinement reconnu de ses partenaires institutionnels et financiers, en cette période de crise socio-économique qui rebat les cartes de l'utilité sociétale du projet sportif.

Le début d'année étant aussi le moment des résolutions, soyez certains que l'équipe du CDOS de l'Aveyron s'emploiera quotidiennement à poursuivre toutes ses actions à votre profit dans le cadre d'un nouveau plan d'action annuel et en cohérence avec l'Agenda 21 qui a été adopté lors de la dernière assemblée générale.

Bonne et heureuse année sportive.

A votre service, pour le sport !

Jean-François ANGLES  
Président

CDOS de l'Aveyron  
3 impasse du cimetièrre  
12000 RODEZ  
05.65.78.56.39  
[www.aveyron-cdos.fr](http://www.aveyron-cdos.fr)



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

## Les Brèves

### Sommaire :

- Edito du Président
- Les Brèves
- CNDS 2014
- Formation MAIF
- Sixième soirée du mouvement sportif
- CDOS et PNR : point de situation
- Femmes et sport 2013-2014
- Parole au Conseil Général
- Parole à la DDCSPP



## Tokyo organisera les Jeux Olympiques et paralympiques en 2020

Le CIO réuni à Buenos Aires pour la 125ème session de l'institution a désigné Tokyo comme ville organisatrice des Jeux Olympiques et paralympiques d'été 2020.



## Bravo Sophie DUARTE

Le CDOS de l'Aveyron tient à féliciter Sophie DUARTE pour son titre de championne d'Europe de cross acquis à Belgrade. Un premier titre majeur pour l'aveyronnaise, née à Rodez il y a 32 ans et qui a grandi à Espalion.





MINISTÈRE DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DE  
LA VIE ASSOCIATIVE

**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT

## CNDS 2014

Le CNDS est un instrument de financement des politiques publiques de développement du sport. Il est normalement un lieu de « gouvernance partagée » de ces politiques entre l'État, les collectivités territoriales et le mouvement sportif. L'année 2014 est donc la première année de mise en œuvre de la réforme et de ses orientations qui prévoient des crédits pour la part territoriale.

En Midi-Pyrénées, l'enveloppe sera de 5 952 136 €, soit une baisse de 2,58 % par rapport à une enveloppe nationale qui ne bouge pas.

Cette enveloppe prend en compte des nouvelles règles de répartitions. Les objectifs sont de réduire les inégalités d'accès au sport visant à :

1/ structurer le niveau territorial par la création d'emplois sportifs qualifiés ainsi que le développement de la formation ;

2/ favoriser une offre de qualité adaptée à tous les publics et bien répartie sur le territoire (une enveloppe pour l'achat d'équipements pour les personnes en situation de handicap physique ou mental) ;

3/ développer une pratique de santé publique : une enveloppe pour le « sport santé » et « apprendre à nager ».

## Formation MAIF

Le CDOS et la DDCSPP ont organisé à Onet-le-Château au théâtre « La Baleine », une réunion d'information qui a permis d'évoquer : les notions de responsabilité civile, pénale et administrative de l'association

- en tant qu'organisatrice d'activités, de manifestations...
- en tant qu'occupant de locaux (locaux municipaux, salle de réunion...),
- à l'égard de ses éventuels salariés et de ses adhérents,
- pour l'utilisation des véhicules personnels pour le compte de l'association et toute autre situation ...

Cette réunion a été organisée en partenariat avec la MAIF et animée par une juriste de la Mutuelle.



**ASSUREUR MILITANT.**

**LE TECHNICIEN DES  
SPORTS COLLECTIFS**

16, Route de Severac  
ONET LE CHATEAU  
Tél : 05 65 42 68 73

## Sixième soirée du mouvement sportif



Vendredi 29 Novembre, le CDOS de l'Aveyron et le Comité Départemental des Médailleurs Jeunesse et Sports, en partenariat avec le Conseil Général et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), organisaient la sixième édition de la soirée du mouvement sportif aveyronnais, au titre de l'année 2013.

Trois cent personnes avaient répondu favorablement à cette invitation qui s'est déroulée dans le cadre magnifique de la salle des fêtes de Rodez.

Après les discours du Président du CDOS, et des autres personnalités présentes, ce sont plus de 80 personnes, dirigeants et sportifs de 8 à 70 ans, qui se sont vus honorés pour leur implication dans le sport, tant comme compétiteurs que comme dirigeants ou encore comme arbitres. Il est remarquable de noter que 40% des

nominés étaient des femmes et qu'une vingtaine de disciplines étaient à l'honneur.

Après que le président JF.ANGLES ait conclu cette cérémonie en remerciant l'équipe organisatrice et en donnant rendez-vous en 2014, les participants étaient invités à se retrouver de façon informelle autour d'un buffet dînatoire convivial.



## CDOS et Parcs Naturels Régionaux : point de situation



Le CDOS, en début d'année 2014, va signer une nouvelle convention tripartite avec la DDCSPP et le PNR des Grands Causses. Grâce à cette convention, des manifestations, des sessions d'information et/ou sensibilisation seront organisées durant les mois et les années à venir. Pour l'année 2014, il est prévu de mettre en place une signalétique spécifique « rapaces » sur les lieux de décollages de vol libre. Lors de l'été 2014 sera également organisée une journée de rencontre entre pratiquants de sports aériens du PNR et les professionnels de l'environnement. Le but de cette journée est d'apprendre à se connaître et, de ce fait, d'apprendre à travailler ensemble.

En ce qui concerne le futur PNR de l'Aubrac, le CDOS est considéré et consulté en tant que personne qualifiée représentant officiel du mouvement sportif par l'association d'émergence du PNR.

Le CDOS assume, dans ces deux cas, son rôle de représentant du mouvement sportif en défendant les intérêts de tous les pratiquants de sports de nature et en proposant des actions à mener conjointement avec les PNR.



## Femmes et sport 2013 : le bilan de la soirée et baptêmes d'ULM



Le CDOS de l'Aveyron a relancé son programme «Femmes et Sport ». Le Vendredi 4 Octobre 2013 s'est déroulée une soirée mettant à l'honneur les aveyronnais(es) ayant participé au Concours Régional Femmes et Sport 2013. La marraine de la soirée était Cathy Fleury, ancienne judokate championne d'Europe et du monde en 1989, médaillée d'or lors des Jeux Olympiques de Barcelone en 1992 et entraîneuse de la sélection olympique féminine française des JO de Londres de 2012. Ce moment a été agrémenté de témoignages de dirigeantes d'associations, de projections de reportages sur les personnes récompensées : Chantal HURTES (présidente du club Sakura karaté de Rodez), Marina GOMEZ (responsable du club de karting de Belmont sur Rance) et Bruno RASCALOU (trésorier instructeur du club

ULM GAPULM de Bozouls) qui ont réalisé des actions pour favoriser la pratique du sport par les femmes.

De plus, le CDOS a proposé aux dirigeantes des comités sportifs départementaux de découvrir différents sports aériens. Tout au long de l'année scolaire 2013-2014 seront donc organisés des baptêmes de plusieurs aéronefs. La première partie de ces baptêmes a été réalisée le Samedi 5 Octobre 2013 avec les services du club GAPULM de Bozouls.



## Sport d'entreprise

Le CDOS de l'Aveyron va organiser une journée Découverte/Rencontre/Initiation du sport d'Entreprise lors de la semaine « Sentez Vous Sport » au mois de Septembre 2014. Le Samedi 20 se déroulera à Espalion une journée sport d'entreprise. Plusieurs sports seront représentés lors de cette journée : Tennis, Rugby, Quilles, Athlétisme, Zumba (EPMM), foot brésilien (UFOLEP), Tir à l'arc ainsi que du handisport (torball, sarbacanne, etc ...).

Le but est que les personnes présentes testent le plus de sports possibles et que de nouveaux clubs d'entreprises soient créés.

Lors de cette même semaine, le CDOS souhaite également organiser une soirée d'information sur les bienfaits de la pratique du sport en entreprise.





## Parole au Conseil Général de l'Aveyron :

### La formation, axe majeur des contrats du Conseil général avec les comités sportifs

La signature des contrats d'objectifs entre le Conseil général et les comités sportifs départementaux ainsi que de la convention avec le comité départemental olympique et sportif, mercredi 11 décembre, a été l'occasion de mettre en avant la place essentielle du sport en Aveyron.

Le Conseil général apporte une aide aux comités sportifs départementaux, selon des critères de nombre de licenciés, de formation, d'animation des réseaux d'éducateurs...

Sur cette base, 7 d'entre eux sont éligibles : basket-ball, handball, judo, quilles, rugby, tennis, football.

Ils reçoivent chacun une aide modulable et plafonnée à 8 000 €, selon la mise en œuvre des objectifs fixés ensemble.

« Il s'agit bien d'un contrat entre nous, dont les clauses correspondent à ce que le Conseil général entend promouvoir à travers ses politiques sportives : l'éducation par le sport des jeunes Aveyronnais, l'appui au bénévolat de la vie associative, l'animation des territoires par les structures sportives », a souligné le président Jean-Claude Luche lors de cette manifestation.

La saison dernière les objectifs fixés par ces contrats ont été atteints. Ce qui a permis, par exemple, de regrouper plus de 800 jeunes sportifs sélectionnés, de former près de 300 cadres techniques et d'animer un réseau de près de 280 éducateurs référents sur le département.

Plus globalement, depuis sa mise en œuvre, ce dispositif a favorisé directement la formation de près de 12 000 jeunes. 1652 éducateurs ont bénéficié de formations adaptées à leurs besoins. Enfin, un réseau important d'éducateurs référents (250 à 280 par an) a été mis en place pour accompagner les éducateurs de clubs, a rappelé le vice-président chargé des sports, Alain Pichon.

Jean-Claude Luche et Alain Pichon évoquent également la collaboration et le travail de confiance engagé par convention entre le Conseil général et le Comité Départemental Olympique et Sportif, ceci au profit de la formation et de la valorisation des dirigeants bénévoles, ou encore pour une mise en œuvre de l'agenda 21- développement durable du sport aveyronnais ou de la promotion de la santé par le sport.





## Les diplômes d'Etat du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Pour encadrer les activités physiques et sportives (APS) et en faire son métier, il faut être titulaire d'un diplôme ou d'une certification enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui garantit la compétence de son titulaire en matière de sécurité.

Plusieurs diplômes d'Etat permettent l'encadrement contre rémunération, tels que définis dans l'Article L.212-1 du Code du Sport

→ Le BAPAAT

Diplôme d'État homologué au niveau V (CAP, BEP, BEPC...), commun au secteur socioculturel et sportif, le Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant animateur Technicien représente le premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et socioculturelles. Il s'accompagne de supports techniques dans le champ de l'Education Populaire ou du Sport.

→ Le BPJEPS

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme de niveau IV (niveau baccalauréat). Il atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur, de moniteur, d'éducateur sportif.

→ Le DEJEPS

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est classé au niveau III (BTS) Ce diplôme atteste de compétences dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. Les métiers pouvant être exercés avec un DE JEPS sont divers et variés tels que coordonnateur responsable de structure (associations, club de sport ...) et entraîneur sportif dans une discipline. Il peut également être formateur de futurs professionnels.

→ Le DESJEPS

Le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est classé au niveau II (licence). Son titulaire est en capacité d'exercer des activités professionnelles d'expertise technique et de direction à finalité éducative. Il forme des professionnels aux fonctions de direction, il est responsable de la mise en œuvre collective, technique et financière du projet de la structure. Les métiers pouvant être exercés sont divers et variés notamment : entraîneur de haut niveau dans une discipline sportive, directeur sportif dans une association, une entreprise, formateur.

### Les diplômés MSJEPVA 2013 en Aveyron

Dernière étape de la formation pour un candidat, la remise du diplôme permet à son titulaire de se déclarer pour obtenir une carte professionnelle et ainsi pouvoir enseigner, encadrer, animer les activités physiques et sportives contre rémunération. Les diplômés du MSJEPVA sont délivrés et édités par les DRJSCS des lieux d'examen et de formation, après l'avis du jury plénier régional. Un jury régional est institué par spécialité de diplôme. Un même jury peut donc valider des épreuves de certification de plusieurs formations délivrées dans la même spécialité. Les diplômes sont transmis par les DRJSCS aux services des DDI du lieu de résidence du titulaire. A charge à ce service de le lui transmettre.

→ Statistiques 2013

- 64 diplômés résident en Aveyron (au moment de l'attribution du diplôme)
- 29 BPJEPS dont 12 en Activités Physiques et Sportives, 4 en équitation, 5 en Activités Aquatiques et de la Natation et 4 en Canoë Kayak
- 4 Certificats de Spécialisation "Accompagnement et Intégration des Personnes en Situation de Handicap"
- 5 Unité Capitalisable Complémentaire "Directeur d'Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs"
- 7 BEES 1er dont 5 dans l'option "football"
- 15 DEJEPS dans diverses disciplines dont le judo, le parapente, le canyon
- 2 DESJEPS en Tennis

On note une forte propension de diplôme BPJEPS APT, lié à l'implantation d'un organisme de formation sur Rodez qui forme environ une quinzaine d'éducateur sportif par an, y compris sur des certificats de spécialisation et sur des unités capitalisables complémentaires.

D'autres organismes de formation proposent des formations habilités par les services de l'Etat pour l'obtention de diplômes Sportifs tels que le BAPAAT Loisirs de Pleine Nature, le BPJEPS Activités Equestres, le BPJEPS Activités Nautiques Canoë Kayak mais aussi dans le domaine socio culturel tels que le BPJEPS Pêche de Loisirs et le BPJEPS Loisirs Tous Publics.